

Image not found or type unknown



Déchets dans copropriété et syndic

Par **chavette**, le **08/12/2009** à **19:18**

Bonjour,

Dans mon immeuble des voisins prennent les parties communes pour une déchetterie, le Syndic a fait enlever tout ça et l'a facturé à tous les résidents sans nous prévenir.
Le syndic a t il le droit de prendre la décision de tout faire enlever et de nous le facturer sans avertissement préalable (rappel du règlement) ni décision collective des copropriétaires lors d'une AG?? suis je obligé de payer??
merci